

<b>Section 1 –Avis d’Appel d’offres</b>
---

**AVIS D’APPEL DE DEMANDE DES PROPOSITIONS OUVERT NATIONAL N° DNCMP/06.../S/2022-2023, RELATIF AU MARCHÉ DE SERVICE POUR LA REALISATION D’UN AUDIT DE QUALITE INDEPENDANT DE LA CONFORMITE DES PROCEDURES DE PASSATION ET D’EXECUTION DES MARCHES PUBLICS DU BURUNDI PORTANT SUR L’EXERCICE BUDGETAIRE 2020-2021**

Date de publication : Le 05./..8../2022

Date limite de dépôt : Le 25./..8../2022

### **1. Objet de la soumission**

L’Autorité de Régulation des Marchés Publics, ci-dénommée « Autorité Contractante » lance un Avis d’Appel d’Offres Ouvert national pour la **réalisation d’un audit de qualité indépendant de la conformité des procédures de passation et d’exécution des marchés publics du Burundi, portant sur l’exercice budgétaire 2020-2021** .

### **2. Financement du marché**

Le marché sera financé sur les subsides accordés à l’ARMP via le Budget Général de l’Etat, exercice 2022-2023.

### **3. Conditions de participation**

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toute personne morale possédant les capacités techniques, juridiques et financières nécessaires à l’exécution du marché.

Ne peut participer à la demande de propositions, tout candidat concerné par l’une des règles d’incapacités énumérées à l’article 161 du Code des Marchés Publics.

### **4. Consultation et acquisition du Dossier de Demande de Propositions**

Le Dossier de Demande de Propositions (DDP) peut être consulté par toute personne intéressée, tous les jours ouvrables de 8 heures à 15 heures, au Secrétariat de la Direction Générale de l’ARMP, Immeuble du Ministères des Finances, 3<sup>ème</sup> étage, N°303, Tél : 22 27 59 14.

Il pourra être obtenu auprès du service ci-haut indiqué, sur présentation d’un bordereau de versement au compte N° 1101/001.04 (Compte de transit des Recettes Non Fiscales) ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB), d’un montant de cinquante mille francs burundais (50.000 Fbu) non remboursable.

### **5. Date et lieu de dépôt des Propositions**

Les propositions sous pli fermé devront parvenir au secrétariat de la Direction Générale de l’ARMP, au plus tard le 25./..8../2022 à 10 heures. Elles porteront la mention suivante « Propositions pour le marché de service relatif à la **réalisation d’un audit de qualité indépendant de la conformité des procédures de passation et d’exécution des marchés publics du Burundi portant sur l’exercice budgétaire 2020-2021**».

Les propositions sont valables pendant une période de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de remise des Propositions.

## 7. Critères de sélection du consultant

L'attribution se fera sur base de sélection fondée sur la qualité technique et le coût, conformément au point 1 de l'article 92 du Code des marchés publics.

## 8. Durée de la mission

La prestation est à réaliser pendant une période de cent (100) jours calendaires, comptés à partir de la notification définitive du marché.

## 9. Renseignements

Les renseignements supplémentaires peuvent être obtenus auprès de la Direction Générale de l'ARMP, dont les coordonnées sont les suivantes : **Q. ROHERO I, Boulevard du Japon, Immeuble du Ministère des Finances, du Budget et de la Planification Economique, 3<sup>ème</sup> étage, Tél. : +257 22 27 59 14.**

Fait à Bujumbura, le 03.../.../2022

La Personne Responsable des Marchés Publics de  
L'Autorité de Régulation des Marchés Publics

Hon. Jean-Claude NDUWIMANA

